



REGARD SUR L'ACTUALITE

« UNE RETRAITE SPIRITUELLE ? ... OK, JE ME LANCE ! »

Après son baptême, avant de commencer son ministère d'annonce du salut, Jésus est poussé au désert par l'Esprit Saint. Il entreprend **une retraite de 40 jours** (cf. Mt 4, 1-11).

Nos prêtres avec notre archevêque font actuellement **une retraite spirituelle** à Tibériade. Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle, anime cette retraite.

➤ Pourquoi faire une retraite spirituelle ?

L'Eglise catholique recommande cet exercice spirituel à tous les chrétiens, au moins une fois par an et à l'occasion d'un moment important de la vie : avant la réception de certains sacrements (baptême, confirmation, mariage, ordination) ou lors d'un choix d'orientation de vie (choix d'une filière d'étude, choix d'un métier, au début d'une relation amoureuse...).

Faire une retraite spirituelle, c'est s'autoriser une pause de quelques heures ou de quelques jours à l'écart de tout ce qui fait notre vie quotidienne, pour prier, méditer, faire le point sur sa vie personnelle, familiale, religieuse, spirituelle, professionnelle, sociale, sur les questions fondamentales de la vie.

Le temps de carême est particulièrement approprié pour se ressourcer.

Cette année, les Catholiques sont invités par le Pape François à emprunter « un chemin synodal » pour réfléchir sur leur rôle dans l'Eglise, en collaboration avec les prêtres et les diacres, et ainsi porter un autre regard sur le ministère sacerdotal que nous devrions partager avec le Pape, les évêques et les prêtres. Pour entrer concrètement dans ce parcours, le Saint Père insiste sur **l'importance de la prière, du jeûne, de l'adoration et de la pénitence**. Une retraite spirituelle répond à ces exigences.

➤ Alors, comment faire ?

Comment envisager un temps de retraite quand on est mère ou père de famille, étudiant(e)... confronté(e) à toutes sortes de contraintes matérielles ?

J'oserais répondre : « *quand on veut, on peut* » ! C'est simpliste, j'en conviens ; mais tout est une question d'organisation et de volonté.

Si l'on ne peut pas s'extraire de son foyer, de sa communauté, de ses études toute une semaine ou même tout un week-end, il est possible de s'accorder au moins une heure de répit plusieurs fois dans la semaine. Il suffit de comptabiliser le nombre d'heures passées (souvent « perdues ») devant la télé ou sur nos smartphones, pour constater qu'il y a des possibilités de s'isoler un moment pour méditer, prier, faire le point sur notre vie. Pas vrai ?

- 1) **Je décide** de me lancer dans cette expérience spirituelle ;
- 2) **Où ? quand ? Comment ?** Cela peut être à la maison, dans mon jardin, dans une église, essentiellement dans un lieu calme où je ne serai pas dérangé(e). Choisir – si possible- une heure par jour (ou tous les deux jours) où je suis sûr(e) d'être libre de toute contrainte. Pour cela il me faut une aide, un soutien : je peux le trouver dans un livre spirituel, sur un site Internet approprié, avec l'aide d'un prêtre, d'un diacre ou d'un religieux, une religieuse. (*)
- 3) **J'organise chaque heure de retraite.** Le cadre : devant un crucifix, une icône ... ; je peux allumer une bougie ou confectionner un bouquet de fleurs tout en entrant en prière. Prévoir un petit carnet et un stylo pour noter ce que le Seigneur m'inspirera. Ne pas oublier la Bible...

Chacun(e) organise cette heure à son gré, mais il est bon de respecter un plan (tout en laissant libre cours à l'action de l'Esprit Saint) : signe de croix, choix d'un thème ou d'une orientation, invocation à l'Esprit Saint, lecture d'un ou deux versets bibliques en lien avec le thème, temps de silence, méditation, que me dit le Seigneur ?, intériorisation : *quelle leçon pour ma vie personnelle ?*... On termine par un temps d'adoration, de contemplation en silence puis une prière et pourquoi pas un chant de louange.

Bonne retraite à chacune et chacun, en union de prière. Courage et confiance.

(*) Dans notre diocèse, surtout en ce temps de carême, des temps de méditation et de prière sont proposés en paroisses et sur Radio Maria No Te Hau. On peut aussi trouver des petits fascicules à la librairie Pure Ora. Le monastère Sainte Claire à Outumaoro est un lieu propice pour un temps de retraite ; en plus une Sœur Clarisse peut assurer une guidance spirituelle. Et puis il existe des sites internet où sont proposées des "retraites en ligne" à la carte. Par exemple : des retraites ignatiennes sur www.ndweb.org/retraites-en-ligne/ ou www.prienchemin.org ; ou les retraites des Dominicains sur www.retraitedanslaville.org

ARCHIDIOCESE

AGENDA

PAROISSE SACRE-CŒUR DE ARUE Conférences de Carême

Pour nous aider à vivre le temps de Carême, Père Eric MACE nous propose de cheminer ensemble à partir de ces paroles prononcées par le prêtre et tirées de la prière eucharistique II :

« Tu nous as choisi pour servir en ta présence »

Pour nous accompagner dans ce cheminement spirituel qui mènera vers la Semaine Sainte et Pâques, des conférences seront données par différents intervenants durant les cinq dimanches de Carême.

Elles auront lieu à la paroisse du Sacré Cœur de Jésus à Arue à partir de 17h. Un temps de prière silencieuse et d'adoration devant le Saint Sacrement suivra chaque conférence.

2. Dimanche 13 mars 2022 : « **Servir en imitant les Saints** » (Père Eric MACE).

3. Dimanche 20 mars 2022 : « **L'esprit de service** » (Père Olivier MONDON).

4. Dimanche 27 mars 2022 : « **Le service : une vocation ?** » (Vaimataarii LO SAM KIEOU).

5. Dimanche 3 avril 2022 : « **Au service des malades, une mission extraordinaire** » (Jacqueline TEAUROA).

Dans la joie de nous retrouver chaque dimanche de Carême !

Soyez les bienvenus !

Père Eric MACE, curé de la paroisse

COMMUNICATION SOCIALE



RADIO MARIA NO TE HAU Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00
FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5 / TNS
et www.radiomarianotehau.com

Lundi 14/03 : Conférence carême "Les sacrements" par père Landry.

Mardi 15/03 : Cesse d'être incrédule par Père Guy Lepoutre.

Mercredi 16/03 : Faire les bons choix dans la vie au bon moment et tenir nos engagements par Bertrand Georges.

Jeudi 17/03 : Conférence carême "Servir en imitant les saints" par Père Eric Macé.

Vendredi 18/03 : Que faire, quand l'épreuve frappe par Soeur Emmanuelle.

Ces enseignements sont susceptibles d'être modifiés par la radio.

